



INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment de la SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Oddo Compass - Euro Credit Short Duration

(ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV Oddo Compass (ci-après la « SICAV »), géré par Oddo Meriten Asset Management SAS

Classe CI-EUR - LU0628638032 - EUR - Capitalisation
d'actions:

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Compartiment vise des revenus et une croissance du capital élevés. Le fonds investit dans des obligations principalement libellées en euros. Les obligations qui bénéficient d'une notation minimum B3 ou B- attribuée par un organisme de notation internationalement reconnu tel que Moody's ou S&P seront au cœur de l'investissement. Le fonds investira au minimum 20% de ses actifs dans des obligations à haut rendement notées au maximum BB+ ou Ba1. Si la note d'un titre est abaissée en deçà de B3 ou B-, ledit titre sera vendu dans les six mois dans des conditions de marché normales, et dans le meilleur intérêt des actionnaires. Les émetteurs proviendront principalement de pays qui font l'objet d'une notation « investment grade » de la part de Moody's ou S&P, mais le fonds pourra également investir dans des obligations d'émetteurs en provenance de pays qui ne sont pas notés « investment grade ». Le fonds n'est pas tenu par l'échéance maximale de son portefeuille de titres. Toutefois, il investira principalement dans des titres de créance dont l'échéance résiduelle n'excède pas 4 ans.

Le Compartiment pourra recourir aux instruments financiers dérivés afin de se prémunir contre les risques de marché et de change ainsi que dans un but de gestion efficace de portefeuille.

Les investisseurs pourront demander le rachat de leurs parts chaque jour ouvré bancaire au Luxembourg.

Les frais d'achat et de vente de titres (également appelés « coûts des opérations ») sont à la charge du compartiment. Ils s'ajoutent aux frais répertoriés dans le présent document et réduisent le rendement du compartiment

La Devise de référence du Fonds est l'euro.

Tout revenu généré par le fonds sera réinvesti.

Durée de placement recommandée : 3 à 5 ans

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Compartiment est classé dans la catégorie 2 :

Le Compartiment présente un niveau de risque faible à modéré en raison de sa politique d'investissement, laquelle consiste à investir essentiellement dans des titres de créance libellés en euros dont l'échéance résiduelle ne dépasse pas 4 ans. Le Compartiment peut néanmoins investir jusqu'à 100% de ses actifs totaux dans des obligations à haut rendement. Ces titres s'accompagnent d'un risque de défaut élevé par rapport aux obligations investment grade, qui n'est pas pleinement pris en compte dans la catégorie de risque du Compartiment.

Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

Risque de liquidité : le Compartiment investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Impact des techniques des techniques financières : compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, l'exposition maximale aux différentes classes d'actifs pourra être supérieure à l'actif net du Compartiment. En cas d'évolution défavorable des stratégies mises en place, la valeur liquidative pourra baisser de façon plus importante que les marchés sur lesquels le Compartiment est exposée.

Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie le conduisant à un défaut de paiement. Le Compartiment peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du Compartiment



FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	0,50 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et soit acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	0,71 %

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

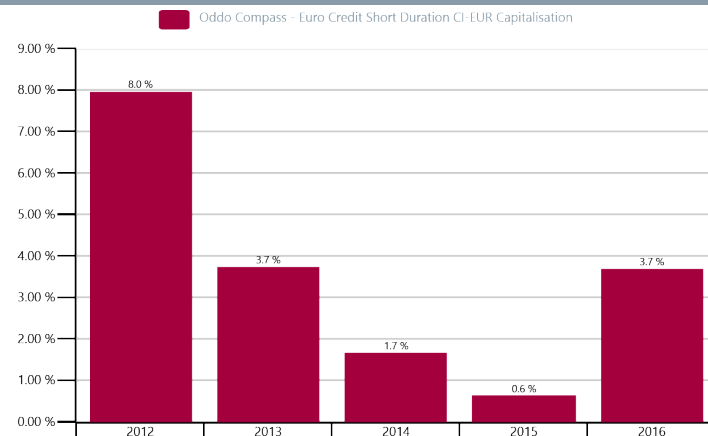
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en octobre 2016.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel de la SICAV donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de performance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur www.oddomeriten.eu ou au siège social de la Sicav.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Ce Compartiment a été créé le 01/06/2011.

La classe d'action CI-EUR a été créée le 24/08/2011.

La devise de référence du Compartiment est EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank Luxembourg

De plus amples informations sur le Compartiment tels que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur www.oddomeriten.eu ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de Oddo Compass au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation.

La valeur nette d'inventaire du Compartiment est disponible sur le site internet www.oddomeriten.eu.

D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment.

La responsabilité de Oddo Meriten Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Chaque compartiment est une entité juridique séparée, ayant son propre financement, ses propres engagements, ses propres plus-values et moins-values, son propre calcul de valeur nette d'inventaire et ses propres frais. L'investisseur peut convertir les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de la SICAV, conformément aux modalités décrites dans le prospectus.

Fiscalité :

Le Compartiment en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention d'actions du Compartiment peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

La SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Oddo Meriten Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 06/02/2017.